

Image not found or type unknown



Début de mandat du Commissaire aux comptes

Par **Sofa**, le **09/09/2013** à **08:18**

Pour une augmentation de capital, entre la date de signature des statuts (dans lesquels est désigné le CAC) et la déclaration d'existence fiscale (début du premier exercice comptable) est - que le CAC doit faire un rapport spécial ?

Cette diligence, marque t -elle le début de son mandat ?

Merci a tous ceux qui apportent leur contribution.